

Le présent document d'offre modifié et mis à jour daté du 19 mars 2026, établi conformément à la dispense pour financement de l'émetteur coté prévue à l'article 5A.2 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus (le « **document d'offre** ») constitue une offre des titres qui y sont décrits uniquement dans les territoires où ils peuvent être légalement offerts en vente et uniquement par des personnes autorisées à vendre ces titres et aux personnes à qui ils peuvent être légalement offerts en vente. Les titres décrits dans le présent document d'offre n'ont pas été inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée « Securities Act of 1933 », dans sa version modifiée (la « **Loi de 1933** »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'un quelconque État ni ne seront inscrits, et ils ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou pour le compte ou au bénéfice de personnes des États-Unis ou de personnes aux États-Unis, sauf aux termes d'une dispense des exigences d'inscription en vertu de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières des États concernés. Le présent document d'offre ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres offerts aux présentes aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis, ou pour le compte ou au profit de celles-ci. « **États-Unis** » et « **personne des États-Unis** » ont le sens qui leur est attribué dans la « Regulation S » pris en application de la Loi de 1933.

Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun organisme de réglementation ne s'est prononcé sur la qualité des titres faisant l'objet des présentes ni n'a examiné le présent document d'offre. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Ce placement (défini ci-après) pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez investir dans celui-ci que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité du montant investi. Il est recommandé de consulter un courtier inscrit pour prendre cette décision d'investissement.

**DOCUMENT D'OFFRE MODIFIÉ ET MIS À JOUR
EN VERTU DE LA DISPENSE POUR FINANCEMENT DE L'ÉMETTEUR COTÉ**

(MODIFIANT ET METTANT À JOUR LE DOCUMENT D'OFFRE DATÉ DU 3 FÉVRIER 2026)

19 mars 2026



FUTURE FUELS INC.

(« **Future Fuels** », la « **Société** » ou l'« **émetteur** »)

Qu'offrons-nous?

Placement :	Placement privé sans intermédiaire d'un maximum de 2 469 135 parts accréditives de la Société (chacune étant une « part accréditive » et collectivement, les « parts accréditives ») au prix de 0,81 \$ par part accréditive, pour un produit brut maximal de 2 000 000 \$ (le « placement ») sur une base de parts accréditives de bienfaisance. Chaque part accréditive sera composée d'une action ordinaire du capital de la Société (chacune étant une « action accréditive » et collectivement, les « actions accréditives ») et d'un bon de souscription d'actions ordinaires de la Société (chacun étant un « bon de souscription accréditif » et collectivement, les « bons de souscription accréditifs »). Chaque bon de souscription accréditif pourra être exercé pour acquérir une action ordinaire (chacune étant une « action visée par le bon de souscription ») au prix de 1,00 \$ par action visée par le bon de souscription pendant une période de 24 mois à compter de la date de clôture (au sens défini ci-dessous).
Prix d'offre :	0,81 \$ par part accréditive.
Montant du placement :	Un nombre maximal de 2 469 135 parts accréditives pour un produit brut maximal de 2 000 000 \$. Il n'y a pas de nombre minimal.
Date de clôture :	Le placement devrait être clôturé vers le 8 avril 2026 (la « date de clôture ») ou à toute autre date déterminée par la Société, cette date ne pouvant être postérieure à 45 jours à compter de la date à laquelle la Société publiera un communiqué de presse annonçant le dépôt du présent document d'offre.
Bourse :	Les actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») sous le symbole « FTUR », à l'OTCQX sous le symbole « FTURF » et à la Bourse de Francfort sous le symbole « S0J ». Les bons de souscription accréditifs qui seront émis dans le cadre du placement ne seront cotés à aucune bourse.

Cours de clôture	Le cours de clôture des actions ordinaires à la TSXV le 18 mars 2026 était respectivement de 0.43 \$.
------------------	---

Future Fuels effectue un financement d'émetteur coté en vertu de l'article 5A.2 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus. En ce qui concerne le présent placement, l'émetteur déclare ce qui suit :

- **L'émetteur est en activité et son actif principal ne consiste pas en de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie ou en l'inscription de ses titres à la cote.**
- **L'émetteur a déposé tous les documents d'information périodiques et ponctuels qu'il est tenu de déposer.**
- **Le montant total du présent placement, combiné au montant de tous les autres placements effectués sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté au cours des 12 mois précédant immédiatement la date du présent document d'offre, n'excédera pas 25 000 000 \$.**
- **L'émetteur ne clora le présent placement que s'il estime raisonnablement avoir recueilli des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à tous ses besoins de trésorerie pendant les 12 mois qui suivent.**
- **L'émetteur n'affectera les fonds disponibles tirés du présent placement à aucune acquisition qui est une acquisition importante ou une opération de restructuration en vertu de la législation en valeurs mobilières ni à aucune autre opération pour laquelle elle demande l'approbation de porteurs de titres.**

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET LES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE PRODUCTION

Certains énoncés contenus dans le présent document d'offre sont des énoncés ou de l'information prospectifs (collectivement, les « **énoncés prospectifs** »). La Société formule des mises en garde soulignant les facteurs importants susceptibles de faire en sorte que ses résultats réels diffèrent sensiblement de ceux projetés dans ces énoncés prospectifs. Tout énoncé qui exprime ou implique des discussions concernant des attentes, des croyances, des plans, des objectifs, des hypothèses, des événements futurs ou des résultats (souvent, mais pas toujours, par l'utilisation de termes ou d'expressions tels que « pourrait », « prévoit », « devrait », « estime », « a l'intention », « planifie », « pourrait », « vision », « objectifs » et « perspectives ») ne constitue pas un fait historique et peut constituer un énoncé prospectif. Les termes « estime », « a l'intention », « prévoit », « pourrait », « vision », « buts », « objectif » et « perspectives ») ne sont pas des faits historiques et peuvent constituer des énoncés prospectifs. La Société a fondé ses énoncés prospectifs en grande partie sur ses estimations, hypothèses et projections actuelles concernant les événements et tendances futurs qui, à la date du présent document d'offre, pourraient, selon elle, avoir une incidence sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés relatifs à : la vente des parts accréditatives et la clôture du placement selon les modalités décrites dans les présentes ou à tout autre moment; la date de clôture prévue; l'utilisation du produit du placement; le produit brut et le produit net du placement; les coûts prévus du placement; les estimations financières; les activités, les opérations et le développement prévu de la Société et de ses actifs; les activités d'exploration prévues sur les propriétés de la Société; les regroupements et acquisitions d'entreprises prévus; la capacité de la Société à poursuivre ses activités; et les objectifs commerciaux et étapes importantes de la Société.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes, les croyances, les hypothèses, les estimations et les prévisions alors actuelles concernant les activités de la Société et le secteur et les marchés dans lesquels elle évolue. En formulant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document d'offre, la Société a émis diverses hypothèses, notamment que : le placement sera mené à bien et que tout financement supplémentaire nécessaire sera disponible à des conditions raisonnables; elle sera en mesure de mobiliser les capitaux supplémentaires nécessaires à des conditions raisonnables pour mettre en œuvre ses plans d'affaires; ses activités actuelles se dérouleront comme prévu; ses activités d'exploration et de mise en valeur prévues se dérouleront comme prévu; les opérations prévues de la Société se dérouleront comme prévu; la conjoncture économique et commerciale générale ne connaîtra pas de changement défavorable important; les coûts et les dépenses budgétés sont et resteront exacts; les taux de change et les taux d'intérêt futurs resteront conformes à ses prévisions; elle sera en mesure d'attirer et de retenir du personnel qualifié; l'environnement politique, juridique et réglementaire dans lequel elle évolue restera stable; toutes les autorisations, toutes les licences et tous les permis requis de la part des autorités gouvernementales, des organismes de réglementation, de la TSXV

et de tiers seront obtenus ou maintenus à des conditions favorables; les marchés financiers et les marchés des capitaux resteront stables; et les répercussions des cas de force majeure sur ses activités seront conformes à ses attentes. Bien que la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables, elles peuvent s'avérer incorrectes.

Par nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreux risques et incertitudes inhérents, tant généraux que spécifiques, qui contribuent à la possibilité que les résultats prévus ne se réalisent pas ou soient retardés. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des énoncés prospectifs, dont la plupart sont hors du contrôle de la Société, comprennent, sans toutefois s'y limiter : l'incapacité de conclure le placement; l'incapacité d'obtenir l'approbation de la TSXV pour le placement; les pertes d'exploitation; les risques technologiques; le risque de litige; l'incapacité de satisfaire aux exigences réglementaires; les retards ou l'incapacité d'obtenir ou de maintenir les permis ou approbations requis; les modifications apportées aux lois et règlements affectant la Société; la volatilité du prix des actions ordinaires à la TSXV; l'incapacité d'atténuer les risques; les risques non assurés; le paysage concurrentiel et l'économie en général; l'incapacité de garantir un financement supplémentaire; l'incapacité de réaliser les programmes d'exploration, ou de les réaliser comme prévu; l'incapacité de remplir les conditions préalables à la réalisation des opérations prévues; la dépendance à l'égard du personnel clé; l'intention de la Société de ne pas verser de dividendes; les événements de force majeure; les réclamations, les poursuites et autres procédures et contestations judiciaires; les conflits d'intérêts avec les administrateurs et la direction; l'incapacité de la Société à poursuivre ses activités; et autres facteurs pertinents.

De plus, un énoncé prospectif vise uniquement la date à laquelle il est formulé et, sauf si la loi applicable l'exige, la Société ne s'engage pas à mettre à jour un énoncé prospectif pour tenir compte des événements ou des circonstances postérieurs à la date où il est formulé ou pour tenir compte de la survenance d'événements imprévus. De nouveaux facteurs peuvent survenir à l'occasion, et la direction ne peut prévoir tous ces facteurs ni évaluer à l'avance leur incidence sur nos activités ou la mesure dans laquelle un facteur, ou une combinaison de facteurs, pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont contenus dans l'information prospective. Rien ne garantit que ces renseignements ou ces énoncés se révéleront exacts et, par conséquent, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document d'offre sont expressément visés par la mise en garde qui précède. Les investisseurs éventuels devraient lire le présent document d'offre dans son intégralité et consulter leurs propres conseillers professionnels afin d'évaluer les aspects relatifs à l'impôt sur le revenu, les questions d'ordre juridique, les facteurs de risque et les autres aspects de leur placement.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ

Quelle est notre activité?

Future Fuels est une société d'exploration minière axée sur la progression de projets miniers canadiens. L'attention actuelle de la Société est axée sur l'avancement de son projet phare Hornby (le « **projet Hornby** »), un gisement prospectif d'uranium s'étalant sur 3 407 km² situé au Nunavut, au Canada. La Société détient également la propriété Corvette, qui comprend 65 claims miniers totalisant environ 3 370 ha, situés dans la région de la Baie-James, au Québec, à 190 km à l'est de Radisson (Québec). Pour obtenir de plus amples renseignements sur le projet Hornby, veuillez consulter le rapport technique de la Société daté du 4 janvier 2025, disponible sous le profil de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca. Pour obtenir de plus amples renseignements sur chacun des actifs de la Société, veuillez consulter son site Web à l'adresse www.futurefuelsinc.com.

Événements récents

Le 31 mars 2025, la Société a annoncé qu'elle avait lancé une stratégie d'exploration intégrée à l'échelle du district sur le projet Hornby et a fait le point sur ses activités touchant les relations avec les investisseurs et de marketing.

Le 30 mai 2025, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un partenariat avec VRIFY Technology Inc. pour déployer l'IA et la modélisation prédictive pour affiner l'exploration du bassin Hornby. La Société a également annoncé qu'elle avait conclu un accord de commercialisation avec Zimtu Capital Corp.

Le 10 juin 2025, la Société a annoncé avoir identifié des anomalies électromagnétiques conductrices de haute priorité à Hornby Basin et a fourni une mise à jour ultérieure sur ses progrès en matière de relations avec les investisseurs et de commercialisation, y compris le renouvellement de son engagement envers MCS Market Communication Service GmbH (« **MCS** »).

Le 19 juin 2025, la Société a annoncé avoir reçu les résultats d'un relevé de télédétection hyperspectrale sur son projet Hornby, en propriété exclusive, identifiant des signatures spectrales compatibles avec des systèmes d'altération à l'uranium. Cela a fourni un appui géophysique supplémentaire pour le ciblage de l'exploration.

Le 17 juillet 2025, la Société a annoncé le lancement d'un nouveau placement privé sans intermédiaire pouvant aller jusqu'à 3 750 000 parts à 0,40 \$ la part (chaque part comprenant une action ordinaire et un demi-bon de souscription à 0,60 \$), visant à recueillir jusqu'à 1 500 000 \$ CA (le « **placement privé de juin 2025** »).

Le 21 août 2025, la Société a annoncé que le placement privé de juin 2025 avait été souscrit en totalité à sa clôture.

Le 5 septembre 2025, la Société a annoncé qu'elle avait lancé un placement privé sans intermédiaire en vertu de l'exemption de financement des émetteurs inscrits afin d'amasser jusqu'à 2,25 M\$ CA grâce à la vente d'un maximum de 3 000 000 parts accréditatives, chacune part comprenant une action ordinaire accréditative et un bon de souscription exerçable pendant 24 mois, les produits étant destinés aux dépenses d'exploration au Canada. La Société a également annoncé le renouvellement de son mandat précédent avec MCS et le nouveau mandat de Rumble Strip Media Inc.

Le 8 septembre 2025, la Société a annoncé qu'elle avait soumis des demandes aux organismes de réglementation compétents afin de soutenir la campagne de terrain prévue en 2025 sur le projet Hornby, y compris des levés géophysiques au sol, la cartographie géologique, l'échantillonnage géochimique et la possibilité de réaliser des levés géophysiques aériens, marquant ainsi le début du processus d'obtention des permis pour les activités d'exploration proposées.

Le 22 septembre 2025, la Société a annoncé avoir reçu les permis d'exploration nécessaires pour procéder à la phase 1 de son programme sur le terrain du projet Hornby, y compris un levé gravimétrique au sol axé sur le système d'uranium Mountain Lake.

Le 30 septembre 2025, la société a annoncé avoir mobilisé des équipes et du matériel pour lancer son programme d'exploration de phase 1 au projet Hornby, en commençant par un levé gravimétrique au sol pour appuyer les futurs plans de forage.

Le 6 octobre 2025, la Société a annoncé qu'elle avait acquis des données de levés géophysiques historiques de haute résolution couvrant le système de lacs Mountain Lake au projet Hornby, qui seront intégrées à une analyse axée sur l'IA afin de générer et d'affiner les cibles de forage. La Société a également annoncé qu'elle avait augmenté le budget maximal de son renouvellement de contrat précédemment annoncé avec MCS.

Le 17 octobre 2025, la Société a annoncé l'achèvement de son levé gravimétrique au sol de la phase 1 sur le projet Hornby, améliorant considérablement la couverture des données souterraines pour faciliter le ciblage des forages.

Le 21 octobre 2025, la Société a annoncé qu'elle avait accordé un total de 1,5 million d'options d'achat d'actions incitatives permettant d'acquérir jusqu'à 1,5 million d'actions ordinaires de la Société à certains administrateurs, dirigeants et consultants en vertu de son régime incitatif fondé sur des titres de capitaux propres. Les options peuvent être exercées pendant une période de trois ans à compter de la date d'attribution à un prix de 1,20 \$ par action et expirent le 20 octobre 2028.

Le 31 octobre 2025, la Société a annoncé avoir réalisé un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut de 2 219 810,25 \$ provenant de la vente de 2 959 747 parts accréditatives de la Société à un prix de 0,75 \$ la part, en vertu de la dispense pour financement de l'émetteur coté, suite à ses annonces antérieures des 9 octobre 2025 et 5 septembre 2025.

Le 5 novembre 2025, la Société a annoncé qu'elle avait conclu avec MCS une entente renouvelée de services de marketing, aux termes de laquelle MCS fournira des services de marketing en ligne et de sensibilisation des investisseurs.

Le 4 décembre 2025, la Société a annoncé avoir amorcé le processus d'obtention des permis en vue d'un programme de forage au diamant prévu pour l'été 2026, pouvant atteindre 10 000 mètres sur le projet Hornby, et avoir également élargi l'étendue de l'entente de services de marketing conclue avec MCS, laquelle avait été annoncée le 5 novembre 2025.

Le 7 janvier 2026, la Société a annoncé avoir été reclassée du marché OTCQB Venture Market au marché

OTCQX® Best Market, ce qui a accru sa visibilité et son accessibilité auprès des investisseurs américains, sous le symbole boursier FTURF.

Le 14 janvier 2026, la Société a annoncé l'achèvement de sa prospection gravimétrique au sol de 2025 sur le projet Hornby, lequel a permis de repérer plusieurs anomalies gravimétriques prioritaires devant être approfondies en vue de forages, et la conclusion d'une nouvelle entente de services de marketing d'une durée de 60 jours avec MCS.

Le 3 février 2026, la Société a annoncé le lancement du placement.

Le 26 février 2026, la Société a annoncé avoir conclu une convention de fusion avec Hatchet Uranium Corp. (« HUC ») (filiale détenue à 51 % par ValOre Metals Corp. (TSXV : VO)) et 1564470 B.C. Ltd. (filiale en propriété exclusive de la Société), aux termes de laquelle la Société a convenu d'acquérir la totalité des titres émis et en circulation de HUC au moyen d'une fusion triangulaire réalisée en vertu de la *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique).

Faits importants

Aucun fait important concernant les titres distribués n'a été signalé ailleurs dans le présent document d'offre ou dans tout autre document déposé par la Société au cours des 12 mois précédant la date du présent document d'offre.

Les actions accréditatives et les bons de souscription accréditifs seront chacun émis à titre d'« actions accréditatives » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À l'exercice des bons de souscription accréditifs, les actions ordinaires sous-jacentes ne seront pas émises à titre d'actions accréditatives au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le produit brut du placement sera utilisé pour engager des « dépenses canadiennes d'exploration » qui constituent des « dépenses minières accréditatives relatives aux minéraux critiques », au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), à l'égard du projet Hornby phare de la Société.

Quels objectifs commerciaux comptons-nous réaliser grâce aux fonds disponibles?

La Société prévoit utiliser le produit brut du placement pour financer les travaux d'exploration de son projet Hornby ou d'autres projets de ressources minérales au Canada.

EMPLOI DES FONDS DISPONIBLES

Quels seront les fonds disponibles à la clôture du placement?

		Dans l'hypothèse de la prise de livraison de 100 % des titres offerts (\$)
A	Montant à recueillir dans le cadre du présent placement	2 000 000
B	Commissions et honoraires de vente	Néant ⁽¹⁾
C	Coûts estimatifs du placement (p. ex., frais juridiques, frais de comptabilité, honoraires d'audit)	35 000
D	Produit net du placement : $D = A - (B+C)$	1 965 000
E	Fonds de roulement au 28 février 2026 (estimation seulement) ⁽²⁾	2 767 547
F	Sources de financement supplémentaires	Néant
G	Total des fonds disponibles : $G = D+E+F$	4 732 547

(1) La Société ne prévoit pas payer de commissions de vente relativement au placement à l'heure actuelle

(2) Fonds de roulement = actifs à court terme moins passifs à court terme.

Comment les fonds disponibles seront-ils employés?

La Société a l'intention d'utiliser les fonds disponibles comme suit :

Description de l'emploi prévu des fonds disponibles, par ordre de priorité	Dans l'hypothèse de la prise de livraison de 100 % des titres offerts (\$)
Le produit brut du placement sera utilisé pour engager des « dépenses canadiennes d'exploration » qui constituent des « dépenses minières accréditatives relatives aux minéraux critiques », au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> (Canada), à l'égard des propriétés de ressources canadiennes de la Société.	1 965 000
Développement des activités, y compris le financement et l'intégration de l'acquisition, les frais généraux et administratifs, le marketing, le contrôle diligent et les charges d'exploitation courantes.	2 767 547
Total	4 732 547

L'affectation du capital susmentionnée représente les intentions actuelles de la Société, qui sont fondées sur sa situation commerciale et ses plans actuels, lesquels pourraient changer à mesure qu'évoluent sa situation commerciale et ses plans. Bien que la Société ait l'intention d'affecter le produit tiré du placement de la manière indiquée ci-dessus, des circonstances où, pour des motifs commerciaux valables, une réaffectation des fonds peut être jugée prudente ou nécessaire peuvent survenir et la réalité varier considérablement par rapport à ce qui est indiqué ci-dessus, étant donné que les montants réellement affectés et dépensés dépendront d'un certain nombre de facteurs, y compris la capacité de la Société de réaliser son plan d'affaires. Se reporter à la section « *Mise en garde concernant l'information prospective* ».

Les états financiers les plus récents de la Société, pour l'exercice clos le 30 avril 2025 et la période de six mois close le 31 octobre 2025, comportaient une note relative à la continuité de l'exploitation. Rien ne garantit que les activités et la stratégie de la Société lui permettront de générer ou de maintenir des flux de trésorerie positifs provenant de ses activités au cours des périodes futures. Le placement vise à renforcer le bilan de la Société et à lui permettre de poursuivre ses activités. Bien que le placement puisse atténuer le risque que la Société ne soit pas en mesure de poursuivre ses activités à titre d'entreprise en exploitation, il est peu susceptible d'entraîner la suppression de cette mention dans les dépôts d'états financiers de la Société, pour l'avenir prévisible.

Aucun des fonds disponibles ne sera versé à un initié, à un associé ou à un membre du groupe de la Société.

Comment les autres fonds recueillis au cours des 12 derniers mois ont-ils été employés?

Date du financement	Fonds recueillis	Emploi prévu des fonds	Écart entre l'utilisation prévue et réelle des fonds	Incidence de l'écart les objectifs commerciaux et les jalons
21 août 2025	1 500 000 \$	Fins générales de l'entreprise, lesquelles peuvent comprendre des activités liées aux relations avec les investisseurs, ainsi que l'avancement des travaux d'exploration et de développement du projet d'uranium Hornby de la Société au Nunavut.	Néant	s.o.

Date du financement	Fonds recueillis	Emploi prévu des fonds	Écart entre l'utilisation prévue et réelle des fonds	Incidence de l'écart les objectifs commerciaux et les jalons
31 octobre 2025	2 219 810,25 \$	Pour engager des « dépenses canadiennes d'exploration » qui constituent des « dépenses minières accréditives relatives aux minéraux critiques », au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> (Canada), à l'égard des propriétés de ressources canadiennes de la Société.	Néant	s.o.

FRAIS ET COMMISSIONS

Qui sont les courtiers ou les intermédiaires que nous avons engagés dans le cadre du placement, le cas échéant, et quels sont leurs honoraires?

Aucun agent, preneur ferme, courtier ni intermédiaire n'a été engagé par la Société dans le cadre du placement.

DROITS DU SOUSCRIPTEUR

Droits d'action pour information fausse ou trompeuse

Si le présent document d'offre contient de l'information fausse ou trompeuse, vous pouvez opposer à la Société l'un des droits suivants :

- (a) de résilier votre souscription de ces titres auprès de la Société;
- (b) d'obtenir des dommages-intérêts de la part de la Société et, dans certains territoires, obtenir des dommages-intérêts prévus par la loi de la part d'autres personnes.

Ces droits vous sont reconnus que vous ayez ou non fondé votre décision sur l'information fausse ou trompeuse. Toutefois, il existe diverses circonstances qui limitent vos droits. Plus particulièrement, vos droits pourraient être limités si vous saviez que les déclarations en question étaient fausses lorsque vous avez acheté les titres.

Si vous comptez vous prévaloir des droits visés aux paragraphes a) et b), vous devez le faire dans des délais de prescription stricts.

Vous devez vous reporter aux dispositions applicables de la législation sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire pour connaître les détails de ces droits ou consulter un conseiller juridique à cet effet.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Où pouvez-vous trouver des renseignements supplémentaires sur nous?

Vous pouvez consulter les documents d'information continue de la Société sur la page de son profil sur le site Web www.sedarplus.ca. Le site Web de la Société est www.futurefuelsinc.com.

Tous les montants en dollars indiqués dans le présent document d'offre sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les acquéreurs devraient lire le présent document d'offre et consulter leurs propres conseillers professionnels afin d'évaluer les aspects relatifs à l'impôt sur le revenu, les questions d'ordre juridique, les facteurs de risque et les autres aspects de leur placement dans les unités accréditatives.

DATE ET ATTESTATION

Le présent document d'offre, ainsi que tout document déposé en vertu des lois sur les valeurs mobilières dans un territoire du Canada à compter du 19 mars 2025, révèlent tout fait important au sujet des titres placés et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Fait le 19 mars 2026

« *Rob Leckie* »

« *Jody Bellefleur* »

Rob Leckie
Chef de la direction

Jody Bellefleur
Chef des finances